

o a q

organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses



Rapport annuel 2006

Organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses (OAQ)

Rapport annuel 2006

## Sommaire

Avant-propos

<b>1</b>	<b>L'OAQ</b>	<b>9</b>
1.1	Le conseil scientifique	
1.2	Le secrétariat	
1.3	Evaluation de l'OAQ	
1.4	Affiliation à l'ENQA	
<b>2</b>	<b>Accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires</b>	<b>11</b>
2.1	Procédures 2006	
2.2	Filière médicale	
2.3	Accréditation des masters de l'EPFL	
2.4	Révision des directives pour l'accréditation des hautes écoles universitaires	
<b>3</b>	<b>Les directives pour l'assurance qualité</b>	<b>12</b>
<b>4</b>	<b>Audits de la qualité</b>	<b>12</b>
4.1	Contrôle de suivi à l'Université de Lausanne	
4.2	Préparation du cycle d'audits pour 2007/2008	
<b>5</b>	<b>Accréditation dans le domaine des hautes écoles spécialisées</b>	<b>13</b>
5.1	Accréditation pilote à la HTW Chur	
5.2	Commission des HES de l'OAQ	
5.3	Autres coopérations avec l'OFFT	
<b>6</b>	<b>Collaboration avec l'OFSP</b>	<b>14</b>
6.1	Accréditation des formations postgrades en médecine humaine et dentaire	
6.2	Prestations dans le domaine de la formation aux professions de la santé	
6.3	Prestations dans le domaine de la psychothérapie non médicale	
<b>7</b>	<b>Collaboration nationale</b>	<b>15</b>
7.1	Réseau Qualité des hautes écoles suisses	
7.2	Groupe de travail «Cadre national de qualifications pour le domaine des hautes écoles»	
7.3	Groupe de travail «Accréditation et protection des titres»	
7.4	Projet UNESCO/OCDE	

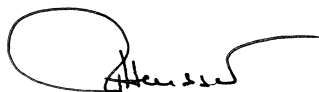
<b>8</b>	<b>Collaboration internationale</b>	<b>16</b>
<b>9</b>	<b>Information et communication</b>	<b>17</b>
9.1	Supports de communication	
9.2	Présentations et publications	
9.3	Congrès international sur l'assurance qualité interne organisé avec la CRUS	
<b>10</b>	<b>Finances</b>	<b>18</b>
10.1	Bilan et compte de résultat 2006	
10.2	Rapport de l'organe de révision	
<b>11</b>	<b>Programme annuel 2007</b>	<b>21</b>
11.1	Nouvelle loi-cadre sur les hautes écoles	
11.2	Révision des directives pour l'accréditation: les standards de qualité	
11.3	Cycle d'audits de la qualité 2007/2008	
11.4	Procédures d'accréditation	
11.5	La conférence internationale sur les «Learning Outcomes»	
	<b>Annexes</b>	<b>23</b>
	1. Procédures de l'OAQ 2003 à 2006	
	2. Liste des experts	
	3. Coopérations nationales et internationales	
	4. Présentations 2006	
	5. Publications 2006	

## Avant-propos

Cinq ans après son entrée en activité, l'OAQ a été soumis à une évaluation externe. Un groupe international d'experts a vérifié en 2006 si l'OAQ remplissait son mandat légal et s'il satisfaisait aux standards européens applicables aux agences d'assurance qualité de haut niveau. L'évaluation a abouti à des conclusions positives.

L'année 2006 a également été pleine de succès pour l'OAQ à bien d'autres égards. A l'EPFL par exemple, l'OAQ a mené à bien en première suisse un cluster d'accréditations dont la conception a permis de réduire considérablement les charges administratives et le coût des procédures. Parmi les autres nouveautés, citons également la première accréditation d'une filière d'études d'une Faculté de médecine (à Genève) ou encore la réalisation d'«accréditations simultanées» avec des agences partenaires spécialisées. De plus, l'OAQ a effectué pour la première fois une accréditation dans le secteur des hautes écoles spécialisées (HES). Pour mener à bien cette tâche, une commission des HES a été créée. Cette commission est constituée d'experts renommés. Il s'agit là d'une avancée majeure pour garantir, à l'avenir, une équivalence des accréditations dans le domaine des hautes écoles suisses.

L'OAQ remercie ici tous ses partenaires de leur confiance. Nous continuerons à nous investir en faveur d'un système suisse d'accréditation non bureaucratique, axé sur l'amélioration de la qualité, qui puisse compléter de façon adéquate les processus de qualité des hautes écoles.



**Rolf Heusser**

Directeur Organe d'accréditation et d'assurance  
qualité des hautes écoles suisses (OAQ)

## **Abréviations**

ABET	Accreditation Board for Engineering and Technology
AHPGS	Accreditation Agency for Study Programmes in Special Education, Care, Health Sciences and Social Work
ASC	Association Suisse des Chiropraticiens
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSHEP	Conférence suisse des hautes écoles pédagogiques
CSHES	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
CTI	Commission des titres d'ingénieur
CUS	Conférence universitaire suisse
DFE	Département fédéral de l'économie
ECA	European Consortium for Accreditation in Higher Education
ENQA	European Association for Quality Assurance in Higher Education
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
EPFZ	Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich
EQUIS	European Quality Improvement System
FINHEEC	The Finnish Higher Education Evaluation Council
LPMed	Loi sur les professions médicales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMS	Organisation mondiale de la santé
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
Swiss ENIC	Centre national d'information sur les questions de reconnaissance académique
UNES	Union des étudiant-e-s de Suisse
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WFME	World Federation of Medical Education

## 1 L'OAQ

### 1.1 Le conseil scientifique

En 2006, le conseil était présidé par M<sup>me</sup> la professeure Martine Rahier. Depuis janvier 2006, il compte un nouveau membre: M<sup>me</sup> la professeure Andrea Schenker-Wicki, professeure ordinaire en gestion d'entreprise à l'Université de Zurich et directrice du programme Executive MBA de la même université. Le thème de son habilitation (évaluation des prestations universitaires) ainsi que son précédent poste de cheffe de la section Affaires universitaires à l'Office fédéral de l'éducation et de la science (aujourd'hui le SER) constituent un atout considérable pour l'OAQ. Les autres membres du conseil scientifique en 2006 étaient MM. les professeurs Jan De Maeseneer (Université de Gand, Belgique, membre depuis 2001), Padraig Walsh (Université de Dublin City, Irlande, membre depuis 2005), et Dominique de Werra (EPFL, Lausanne, membre depuis 2001).

Durant l'année, le conseil a tenu trois séances de travail avec le secrétariat et a répondu à cinq consultations par voie de correspondance. Ses réflexions ont porté principalement sur les préparatifs de l'évaluation externe de l'OAQ et sur la rédaction des directives pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses. Le conseil a également consacré un temps important au projet de révision des directives suisses pour l'accréditation et à la nouvelle loi-cadre relative aux hautes écoles. Il a en outre pris des décisions importantes sur la gestion interne de la qualité de l'OAQ et sur la composition des panels d'experts pour les procédures d'accréditation en cours.

### 1.2 Le secrétariat

Le secrétariat est chargé de l'aspect opérationnel des activités de l'OAQ. Son personnel n'a connu aucun changement en 2006. La composition de l'équipe se caractérise par la diversité des profils professionnels. L'équipe représente également les différentes régions de la Suisse. Les trois langues officielles sont parlées: l'allemand, le français et l'italien.

En automne 2006, le secrétariat a déménagé de Effingerstrasse à Falkenplatz, située dans le quartier universitaire de Berne.

### 1.3 Evaluation de l'OAQ

La CUS a décidé en août 2005 de faire évaluer l'OAQ. L'objectif de cette évaluation était triple: vérifier si l'OAQ remplissait ses tâches légales en matière d'accréditation et d'assurance qualité, formuler des recommandations, afin d'améliorer le travail de l'OAQ dans les limites du droit qui le régit et, enfin, fournir les éléments nécessaires à une reconnaissance internationale. Le volet national de l'évaluation a été réalisé à partir d'un questionnaire établi spécifiquement par la CUS, tandis que le volet international s'est référé aux standards de l'ENQA et de l'ECA pour examiner si l'OAQ satisfaisait aux normes européennes applicables aux bonnes agences d'accréditation et d'assurance qualité. La procédure s'est déroulée à Berne au cours du premier semestre 2006, et les résultats étaient disponibles en octobre.

L'OAQ s'est vu attester un haut degré de professionnalisme et une très bonne implantation au niveau international. Le groupe d'experts a conclu que l'OAQ satisfaisait à la fois aux «European Standards and Guidelines» de l'ENQA et au «Code of Good Practice» de l'ECA. Deux points ont été critiqués: l'implication encore insuffisante des étudiants dans les procédures et la non-publication des résultats d'accréditation négatifs. Les experts ont formulé les trois recommandations suivantes:

- Création d'un conseil d'accréditation autonome, largement représentatif: la décision d'accréditation devrait être prise à l'avenir par une instance ne dépendant ni des autorités politiques ni des hautes écoles.
- Couverture uniforme: les mêmes principes d'assurance qualité devraient être appliqués à l'ensemble des hautes écoles (à savoir les universités et les hautes écoles spécialisées). L'application de critères homogènes doit porter tant sur les aspects formels que matériels.
- Distinction claire entre les procédures: il y a lieu de définir précisément les différentes procédures (évaluation, accréditation, audits de la qualité) et de séparer clairement les domaines de compétence.

Le rapport d'autoévaluation établi par l'OAQ et le rapport final des experts sont publiés sur le site de l'OAQ. L'évaluation externe sera reconduite tous les cinq ans.

#### **1.4 Affiliation à l'ENQA**

Lors de l'évaluation externe effectuée en 2006, le groupe international d'experts a vérifié si l'OAQ satisfaisait aux exigences applicables aux agences internationales d'accréditation et d'assurance qualité. Le résultat de cet examen étant positif, le comité de l'ENQA, l'organe politique chargé de piloter l'assurance qualité dans le processus de Bologne, lui a accordé en décembre 2006 le statut de membre à part entière. Ce label est décerné aux agences qui sont conformes aux «European Standards and Guidelines» de l'ENQA. L'OAQ doit en effet satisfaire à ces standards pour figurer dans le futur registre des agences d'évaluation garantissant un haut niveau de qualité.

## **2 Accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires**

### **2.1 Procédures 2006**

En 2006, l'OAQ a évalué en tout 26 hautes écoles ou unités de haute école (2 institutions et 24 filières) sur mandat de la CUS et du SER (cf. annexe 1). Pour mener à bien ces procédures, l'OAQ s'appuie sur un pool constitué d'environ 250 experts indépendants (cf. annexe 2). Les procédures menées à l'EPFL et à la Faculté de médecine de l'Université de Genève constituent des innovations en matière d'accréditation en Suisse. Ces innovations représentent un potentiel non seulement à l'échelle de la Suisse, mais aussi à l'échelle européenne. Pour la première fois, l'OAQ a également réalisé une procédure d'accréditation pilote dans le domaine des hautes écoles spécialisées (pour quatre filières, Hochschule für Technik und Wirtschaft, HTW Chur). D'autres activités dans le domaine des hautes écoles spécialisées sont prévues ces prochaines années.

### **2.2 Filière médicale**

Le 31 octobre 2006, la CUS a accrédité la filière d'études de médecine humaine de la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Il s'agissait de la première filière médicale accréditée depuis la signature de la convention entre la Confédération et les cantons universitaires sur la coopération dans le domaine des hautes écoles universitaires. Outre les standards généraux, des critères internationaux spécifiques à la discipline et à la profession ont été appliqués lors de l'accréditation. Les experts impliqués ont confirmé le haut niveau de qualité de la filière médicale de l'Université de Genève.

### **2.3 Accréditation des masters de l'EPFL**

Afin d'optimiser le rapport coût-bénéfice des accréditations, l'OAQ a effectué en 2006, pour la première fois, une accréditation cluster portant sur 17 masters de l'EPFL. La procédure unique s'est déroulée sur trois jours. L'autre nouveauté de la procédure a constitué à évaluer simultanément tous les titres d'ingénieur de l'EPFL par l'agence française d'habilitation CTI. Un panel d'experts mixte a donc été constitué. Cette démarche s'est révélée clairement profitable pour la haute école (une procédure, deux labels). Le coût supplémentaire de cette double accréditation unique en Europe est resté modeste, et l'ensemble des partenaires impliqués (EPFL, CTI, OAQ, experts) ont vivement recommandé cette formule.

### **2.4 Révision des directives pour l'accréditation des hautes écoles universitaires**

Les travaux de révision des directives pour l'accréditation ont commencé en août/septembre 2006. Ils devraient s'achever en septembre 2007. L'OAQ a rédigé à cet effet un rapport à l'intention de la CUS sur les articles à réviser. La CUS mène ces travaux en collaboration avec le SER, la CRUS et l'OAQ. Il s'agit en priorité de clarifier la notion d'«institutions universitaires», désignée comme objet d'accréditation à l'article 2 des directives. La révision porte également sur des aspects techniques de la procédure (p. ex. la préaccréditation).

### **3 Les directives pour l'assurance qualité**

Sur mandat de la CUS, l'OAQ a élaboré des directives pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses en étroite collaboration avec ses partenaires à l'étranger, avec la CRUS et avec les universités. Ces directives se réfèrent à la loi sur l'aide aux universités. Elles se composent de dispositions générales et de sept standards de qualité portant sur les champs suivants: stratégie, portée, responsabilités, processus, évaluations, développement du personnel, prise de décision et communication. Ces standards correspondent à des exigences minimales et couvrent tout ce que l'on peut exiger d'une assurance qualité efficace à l'intérieur des universités. Les directives sont compatibles avec les «European standards and guidelines for internal quality assurance within higher education institutions». La CUS les a adoptées en décembre 2006 au terme d'une large consultation, et elles sont entrées en vigueur en 2007. Ces directives font de la Suisse l'un des tout premiers pays d'Europe à avoir transposé les standards de l'ENQA à l'assurance qualité dans le domaine des hautes écoles.

### **4 Audits de la qualité**

#### **4.1 Contrôle de suivi à l'Université de Lausanne**

Durant l'année 2006, l'Université de Lausanne a formulé une demande spontanée d'un contrôle de suivi des audits de la qualité (Follow-up). Ce contrôle a pour but de vérifier le suivi des recommandations faites par les experts lors du premier cycle d'audits de la qualité en 2003/2004. Les résultats de cet examen se sont révélés positifs. Ils confirment ainsi les informations de type informel selon lesquelles les universités suisses auraient pris de multiples mesures pour améliorer la qualité suite au premier cycle d'audits.

#### **4.2 Préparation du cycle d'audits pour 2007/2008**

En étroite coopération avec le réseau Qualité des hautes écoles, l'OAQ a entamé en 2006 les préparatifs du deuxième cycle d'audits de la qualité qui se déroulera en 2007/2008 (travaux conceptuels, instruments). Les directives pour l'assurance qualité publiées par la CUS constituent la base légale. Conformément à ces directives, le deuxième cycle d'audits portera sur l'implémentation d'une assurance qualité non seulement à l'échelon institutionnel, mais aussi à l'échelon des facultés/départements et à celui de certaines filières sélectionnées.

## **5 Accréditation dans le domaine des hautes écoles spécialisées**

La révision partielle de la loi fédérale sur les HES rend l'accréditation obligatoire pour les hautes écoles spécialisées à partir de 2007. Actuellement, l'OAQ prépare sa reconnaissance formelle auprès du DFE en tant qu'agence de référence pour les procédures de ce type. De manière à être prêt pour ces futures activités, il a effectué durant l'année 2006 une première accréditation pilote.

### **5.1 Accréditation pilote à la HTW Chur**

En octobre 2005, l'OAQ a reçu de la Hochschule für Technik und Wirtschaft HTW Chur une demande d'accréditation pour ses quatre filières d'études, respectivement en économie d'entreprise, administration, tourisme et information. La procédure d'accréditation a débuté en janvier 2006 une fois l'offre de l'OAQ acceptée. Les instruments ont été adaptés aux circonstances, et la procédure a tenu compte des réglementations du DFE et de l'OFFT. Lors du choix des experts, l'accent a été mis sur les connaissances du système suisse des hautes écoles spécialisées. La procédure réalisée à Coire était également conforme aux standards adoptés par la CUS pour les universités. Elle s'est achevée en octobre 2006 sur un résultat positif.

### **5.2 Commission des HES de l'OAQ**

Afin de garantir le haut niveau de qualité des procédures d'accréditation et l'égalité de traitement entre les universités et les hautes écoles spécialisées, l'OAQ a constitué fin 2006 une commission des HES. Cette commission a les mêmes tâches que le conseil scientifique dans le domaine universitaire. Ses six membres (trois Suisses et trois de l'étranger) ont été proposés par la CSHES. Ils connaissent tous très bien le système suisse des hautes écoles spécialisées et représentent chacun une discipline importante des HES.

### **5.3 Autres coopérations avec l'OFFT**

L'OAQ collabore également avec l'OFFT dans le secteur des écoles privées, plus spécialement en ce qui concerne les écoles supérieures. Durant l'année 2006, il a été mandaté pour une analyse des écoles professionnelles privées à l'étranger, à la suite de la motion Freysinger déposée devant le Conseil national. L'analyse avait pour objet d'une part les possibilités de reconnaissance et/ou d'accréditation et, d'autre part, la définition du degré tertiaire dans les différents pays européens examinés. L'OAQ a en outre élaboré un projet concernant l'accréditation des écoles privées en Suisse.

## **6 Collaboration avec l'OFSP**

### **6.1 Accréditation des formations postgrades en médecine humaine et dentaire**

Sur mandat de l'OFSP, l'OAQ a élaboré en 2006 les instruments et les standards nécessaires pour l'accréditation des formations postgrades en médecine humaine et en médecine dentaire, en application de la nouvelle loi fédérale sur les professions médicales universitaires (LPMéd). Les standards de qualité se réfèrent aux «Global Standards for Quality Improvement in Postgraduate Medical Education» de la WFME, largement acceptés sur le plan international et qui ont été ajustés aux exigences de la LPMéd.

La chiropraxie fera également partie des professions médicales reconnues par la LPMéd. Sur mandat de l'OFSP, l'OAQ a élaboré un concept et les instruments nécessaires pour l'accréditation de la formation postgrade en chiropraxie (avec le concours de l'OFSP, de l'ASC et de l'Institut suisse de chiropraxie).

### **6.2 Prestations dans le domaine de la formation aux professions de la santé**

La LPMéd fait de l'accréditation une obligation à la fois pour les filières d'études et pour les formations postgrades. L'OAQ s'est vu par conséquent délivrer un nouveau mandat de l'OFSP le chargeant d'élaborer les instruments applicables à l'accréditation des filières d'études des cinq professions de la santé (médecines humaine, dentaire et vétérinaire, chiropraxie et pharmacie). Ces travaux aboutiront en été 2007.

### **6.3 Prestations dans le domaine de la psychothérapie non médicale**

L'OAQ a poursuivi le mandat que lui avait confié l'OFSP en 2005 concernant l'élaboration de standards pour l'accréditation dans le domaine de la psychologie non médicale en application du projet de «loi sur les professions de la psychologie». Avec le concours d'une spécialiste externe, il a esquissé des standards de qualité pour l'accréditation de la formation postgrade en psychothérapie non médicale.

## **7 Collaboration nationale**

Les principaux partenaires nationaux de l'OAQ sont la CUS, la CRUS, la CDIP et les trois offices fédéraux concernés (le SER, l'OFFT et l'OFSP). L'OAQ a collaboré étroitement avec eux durant toute l'année 2006. Il a participé régulièrement à des réunions, a organisé des conférences communes et a siégé dans divers groupes de projet et de travail (cf. annexe 3). Ces coopérations ont notamment permis la rédaction de papiers sur l'assurance qualité externe et sur l'impact de l'accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires suisses.

### **7.1 Réseau Qualité des hautes écoles suisses**

Le réseau Qualité a été fondé en 2003 à l'initiative de l'OAQ. Il a pour membres les responsables qualité des universités cantonales, de l'EPFZ et de l'EPFL, ainsi que les représentants de la CRUS et de l'OAQ. A ce jour, il s'est réuni sept fois. Chacune de ces séances était organisée et présidée par l'OAQ. Elles ont permis notamment de discuter des résultats du cycle d'audits de la qualité 2003/2004 et de jeter les bases des nouvelles directives pour l'assurance qualité. Le réseau permet l'échange d'informations et d'opinion en matière d'assurance qualité. Il est prévu que la CRUS délivre un mandat au réseau Qualité.

### **7.2 Groupe de travail «Cadre national de qualifications pour le domaine des hautes écoles»**

Les ministres européens de l'éducation ont décidé que les travaux de conception des cadres nationaux de qualifications devaient être lancés au plus tard en 2007 et s'achever en 2010. En Suisse, les premiers sondages en vue de l'élaboration d'un cadre national général ont eu lieu en 2005. Un groupe de travail a été composé, au sein duquel le SER, la CRUS, la CSHES, la CSHEP et l'OAQ jouent un rôle prépondérant. L'OAQ y est chargé essentiellement d'assurer la relation du cadre national de qualifications avec le système suisse d'accréditation.

### **7.3 Groupe de travail «Accréditation et protection des titres»**

Sous la direction du SER, un groupe de travail bénéficiant d'une large représentativité a cherché en 2006 à identifier les réglementations qui devraient figurer dans une future législation sur les hautes écoles en ce qui concerne l'assurance qualité, la reconnaissance, l'accréditation et la protection des titres. Ce groupe, au sein duquel l'OAQ était représenté par sa collaboratrice juriste, a abordé notamment les instruments et les voies de décision des processus d'accréditation, le rôle et le statut juridique de l'OAQ ainsi que les relations entre accréditation, reconnaissance et protection des titres. Il a livré son rapport final à la fin de l'année 2006.

#### **7.4 Projet UNESCO/OCDE**

Un projet pilote de portail international des hautes écoles et institutions reconnues va être mis sur pied d'ici à la fin de l'année 2007 dans le cadre de l'initiative commune de l'UNESCO et de l'OCDE pour l'accréditation et l'assurance qualité. La Suisse y prend part, et le SER a donné à l'OAQ un double mandat: concevoir des solutions pour la création d'un site web national en étroite collaboration avec le Centre ENIC de la CRUS et prendre une part active dans la réalisation du projet de l'UNESCO/OCDE.

### **8 Collaboration internationale**

L'OAQ coopère étroitement avec les agences européennes d'accréditation et d'assurance qualité et est membre actif des principaux réseaux européens et mondiaux (cf. annexe 3). Cette présence lui permet notamment de recruter des experts qualifiés pour ses procédures d'accréditation et d'examen de la qualité en Suisse.

Grâce aux bons résultats de son évaluation externe, l'OAQ s'est vu décerner en décembre 2006 le statut de membre à part entière de l'ENQA. Depuis 2004, il préside par ailleurs l'ECA, un réseau réunissant 15 agences nationales d'accréditation et œuvrant à la reconnaissance des décisions d'accréditation et des certifications par-delà les frontières entre Etats. En la personne de son directeur, l'OAQ est également représenté dans le conseil scientifique d'une agence d'accréditation allemande (l'AHPGS) et dans le conseil du projet Qualité de la Conférence des recteurs des universités allemandes. Enfin, l'OAQ fait partie d'un groupe d'experts commun à l'OMS et à la WFME, attaché aux questions d'accréditation dans le domaine de la médecine.

## **9 Information et communication**

L'OAQ considère l'information et la communication comme une partie intégrante de son travail et cultive en la matière une politique ouverte et transparente. Il publie dans les trois langues nationales et en anglais. Fidèle à son principe de diffuser une information aussi complète que possible sur les procédures d'examen de la qualité qu'il réalise, l'OAQ publie les décisions d'accréditation positives, le rapport d'expertise et son rapport final d'entente avec la haute école ou la filière concernée. En revanche, la base légale autorisant la publication des décisions négatives fait défaut.

Sur le plan international, l'OAQ participe au sein de l'ECA au développement sur le web d'un espace commun d'information destiné à la publication des certifications et des décisions d'accréditation en Europe.

### **9.1 Supports de communication**

Le principal support de communication de l'OAQ, disponible en tout temps, est le site internet qu'il publie en quatre langues. Le site internet est mis à jour régulièrement ([www.oaq.ch](http://www.oaq.ch)). La structure du site a été remaniée à la fin de l'année 2006 par souci de clarté. D'avril 2006 à mars 2007, le nombre moyen de visites était de 4 000 par mois, 20% des visiteurs revenant sur le site plusieurs fois par mois.

Depuis la fin de l'année 2005, l'OAQ diffuse deux ou trois fois par an une newsletter électronique. Les numéros publiés en 2006 traitaient de l'assurance qualité et de la reconnaissance réciproque des certifications et des décisions d'accréditation. Le rapport annuel paraît quant à lui en trois langues, en version imprimée et électronique.

### **9.2 Présentations et publications**

Durant l'année 2006, les travaux de l'OAQ ont été présentés dans le cadre de dix conférences internationales, et, sur le plan national, à plusieurs occasions devant différents organes des hautes écoles et divers commissions ou groupes de travail (cf. annexe 4).

En dehors de ces communications orales, le directeur et ses collaborateurs et collaboratrices scientifiques ont publié des contributions dans la presse spécialisée du domaine de l'accréditation et de l'assurance qualité (cf. annexe 5).

### **9.3 Congrès international sur l'assurance qualité interne organisé avec la CRUS**

Pour la seconde fois, l'OAQ a organisé à Berne en étroite collaboration avec la CRUS un congrès placé sous le thème «L'assurance qualité interne dans les établissements d'enseignement supérieur: exigences et bonnes pratiques». Des participants sont venus de plus de 20 pays européens et leurs réactions sur le programme et le contenu de la manifestation ont été extrêmement positives. Il est prévu d'institutionnaliser à l'avenir cette série de manifestations en Suisse.

## 10 Finances

La comptabilité de l'OAQ est révisée par le Contrôle fédéral des finances. Les comptes annuels et le rapport de révision sont soumis pour décharge à la CUS. Comme les années précédentes, l'organe de révision des finances a entériné sans réserve les comptes de l'année 2006.

### 10.1 Bilan et compte de résultat 2006

#### Bilan au 31 décembre 2006

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>
Caisse	4 075.65
Compte courant, compte d'épargne BCBE	84 559.64
Débiteurs, impôt anticipé	56 904.40
Valiant Bank, cautionnement du loyer	15 012.50
Actifs transitoires	60 046.75
Travaux entrepris sur mandat de tiers, accréditations HES et secteur privé	268 260.15
<b>Total des actifs</b>	<b>488 859.09</b>

#### Passifs

Créanciers	-64 712.05
Obligations à l'égard de cantons universitaires	-24 086.60
Versements anticipés	-308 200.00
Passifs transitoires	-83 140.55
Provisions pour paiement arriérés TVA	-30 000.00
Perte au bilan	21 280.11
<b>Total des passifs</b>	<b>-488 859.09</b>

#### Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006

<b>Dépenses</b>	<b>CHF</b>
Salaires, y compris prestations sociales et honoraires conseil scientifique	-1 330 693.05
Projet relations publiques, site web	-59 516.15
<b>Exploitation</b>	
Loyer/entretien	-72 510.10
Installations techniques (TED, base de données, téléphone)	-41 087.80
Dépenses d'exploitation	-175 988.80
Organisation de séances et séminaires	-66 520.20
Coûts accréditation (documentation, traductions, avis de droit)	-246 330.55
Divers et imprévus, y compris déménagement à la Falkenplatz	-86 696.50
Total des dépenses	-2 079 343.15
Compte de clôture	22 485.13
<b>Total</b>	<b>-2 056 858.02</b>

**Recettes**

---

Contributions	
Canton de BS	93 410.00
Canton de BE	135 837.00
Canton de FR	83 138.00
Canton de GE	156 386.00
Canton de NE	33 946.00
Canton de SG	39 978.00
Canton du TI	14 024.00
Canton de VD	94 718.00
Canton de ZH	223 063.00
Confédération	874 500.00
Accréditations/évaluations secteur privé	29 867.90
Prestations à des tiers/mandats fédéraux	152 040.15
Contributions aux cours et séminaires	18 185.06
Retrait «Verb. Hochschulkantone»	90 000.00
Remboursement d'investissements par le bailleur de l'Effingerstrasse	15 000.00
Intérêts	2 764.91
<b>Total</b>	<b>2 056 858.02</b>

---

## 10.2 Rapport de l'organe de révision

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE  
CONTRÔLE FÉDÉRAL DES FINANCES  
CONTROLLO FEDERALE DELLE FINANZE  
CONTROLLA FEDERALA DA FINANZAS  
MONBIJOUSTRASSE 45, CH-3003 BERN



Reg. Nr. 1.7181.325.00349.02

# ***Bericht der Revisionsstelle***

## **an die Mitglieder der schweizerischen Universitätskonferenz (SUK), Bern**

Als Revisionsstelle haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Organs für Akkreditierung und Qualitätssicherung der schweizerischen Hochschulen (OAQ) für das am 31. Dezember 2006 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsstelle des OAQ verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen und zu beurteilen. Wir bestätigen, dass wir die Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Prüfung erfolgte nach den Schweizer Prüfungsstandards, wonach eine Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung mit angemessener Sicherheit erkannt werden. Wir prüften die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilten wir die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Wir sind der Auffassung, dass unsere Prüfung eine ausreichende Grundlage für unser Urteil bildet.

Gemäss unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung 2006, die mit einem Verlust von Fr. 22'485.13 abschliesst, dem schweizerischen Gesetz, der Vereinbarung vom 14. Dezember 2000 zwischen dem Bund und den Universitätskantonen über die Zusammenarbeit in universitären Hochschulbereich (SR 414.205) sowie der Geschäftsordnung vom 22. Februar 2001 des OAQ. Der Bilanzfehlbetrag von Fr. 21'280.11 ist mit künftigen Überschüssen zu tilgen.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Bern, den 14. März 2007

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE

Hans-Rudolf Wagner  
Fachbereichsleiter

Robert Homberger  
Revisionsleiter

## **11 Programme annuel 2007**

### **11.1 Nouvelle loi-cadre sur les hautes écoles**

Les travaux livrés par le groupe de travail Accréditation et protection des titres forment une bonne base pour la nouvelle loi-cadre sur les hautes écoles. L'OAQ défend deux points en particulier:

- La mise sur pied d'un conseil d'accréditation largement représentatif et indépendant, destiné à prendre les décisions finales pour toutes les procédures d'accréditation.
- L'accréditation obligatoire pour toutes les hautes écoles suisses à l'échelon institutionnel; l'accréditation facultative des filières sur demande des écoles.

Les critères de l'accréditation des institutions devront être définis en 2007.

### **11.2 Révision des directives pour l'accréditation: les standards de qualité**

La révision des directives pour l'accréditation aboutira selon les prévisions en septembre 2007. Les travaux portent en priorité sur la différenciation des notions d'«université» et d'«institution universitaire», tout en procédant dans le même temps à quelques ajustements techniques concernant les procédures (p. ex. les préaccréditations). D'ici à la fin de l'année 2007, l'OAQ proposera également à la CUS une révision des standards de qualité tenant compte des nouveaux développements européens et des nouvelles références (p. ex. les résultats d'apprentissage).

### **11.3 Cycle d'audits de la qualité 2007/2008**

Le deuxième cycle d'audits de la qualité, qui se déroulera en 2007/2008, inclura cette fois-ci dans l'évaluation les deux écoles polytechniques fédérales et se basera sur les directives de la CUS pour l'assurance qualité entrées en vigueur le 7 décembre 2006. L'OAQ élabore les aspects de conception, de procédure et de contenu de ces audits en étroite collaboration avec les hautes écoles, encourageant ainsi le développement d'une culture interne de la qualité et garantissant que les universités tireront profit de ces procédures.

### **11.4 Procédures d'accréditation**

Le succès de la procédure d'accréditation réalisée à l'EPFL conjointement avec l'agence française CTI encourage l'OAQ à proposer à l'avenir, à titre facultatif, d'autres accréditations simultanées avec ses partenaires internationaux. Il a notamment pressenti deux agences, l'une dans le domaine des sciences de l'ingénieur (l'agence américaine ABET), l'autre dans celui des sciences économiques (l'agence européenne EQUIS), qui lui ont donné un préavis positif. En innovant ainsi, l'OAQ et ses partenaires vont fouler des territoires internationaux encore vierges.

En 2006 déjà, l'OAQ avait reçu des demandes d'accréditation de la part de hautes écoles spécialisées. Ces accréditations se baseront sur les nouvelles directives pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles spécialisées, qui devraient entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2007. Pour réduire au maximum les coûts et les dépenses administratives, elles se feront dans les cas indiqués sous la forme des clusters, qui a déjà fait ses preuves dans le secteur universitaire. Grâce à son expérience de différents types d'établissement (universités, hautes écoles spécialisées), l'OAQ peut donc se présenter comme le centre de compétences pour l'accréditation et l'assurance qualité dans le degré tertiaire en Suisse.

#### **11.5 La conférence internationale sur les «Learning Outcomes»**

L'OAQ va organiser à Zurich en septembre 2007 (sous l'égide de l'ECA) une conférence internationale consacrée aux résultats d'apprentissage (Learning Outcomes). Ce thème est très actuel étant donné qu'il est prévu d'introduire des cadres nationaux de qualifications dans tous les pays européens. L'OAQ a également pour projet d'organiser en 2007, en coopération avec l'UNES, une conférence sur le rôle des étudiants dans l'assurance qualité interne et externe.

## Annexe 1: Procédures de l'OAQ 2003 à 2006

	public
	privée
	haute école spécialisée

Institution	Accréditation						Reconnaissance du droit aux subventions	
	Examen préliminaire	Institution	Filière d'études				Evaluation	Audit de la qualité
			Bachelor	Master	PhD	Formation continue		
<b>2006</b>								
Filière d'études en médecine humaine, Faculté de médecine, Université de Genève								
Institut für Verbands- und Genossenschaftsmanagement (VMI), Universität Freiburg								
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) – 17 Masterstudiengänge								
Université de Lausanne, suivi de l'audit de la qualité de 2004								
Hochschule für Technik und Wirtschaft (HTW) Chur – 3 Bachelorstudiengänge								
<b>2005</b>								
European Graduate School (EGS), Leuk-Stadt								
Facoltà di Teologia di Lugano								
Geisteswissenschaftliche Fakultät, Universität Luzern								
Rechtswissenschaftliche Fakultät, Universität Luzern								
Theologische Fakultät, Universität Luzern								
Graduiertenkollegien Gender Studies Schweiz, Netzwerk								
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Université de Lausanne								
Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion								
Nachdiplomstudiengang Int. Wirtschaftsrecht der Rechtswiss. Fakultät, Universität Zürich								
Odermatt-Walter-Universität, Luzern								
Interuniversitäres Weiterbildungsprogramm «Public Health»								
Schweizerische Zentralstelle für die Weiterbildung der Mittelschullehrpersonen (WBZ), Luzern								
Theologische Hochschule Chur								
Universität Educatis, Altdorf								
<i>Humanmedizin</i>								
Allergologie und klinische Immunologie								
Anästhesiologie								
Angiologie								
Arbeitsmedizin								

Institution	Accréditation						Reconnaissance du droit aux subventions	
	Examen préliminaire	Institution	Filière d'études				Evaluation	Audit de la qualité
Bachelor			Master	PhD	Formation continue			
Chirurgie								
Dermatologie/Venerologie								
Endocrinologie/Diabetologie								
Gastroenterologie								
Gynécologie/Geburtshilfe								
Hématologie								
Herz-/Thorakale Gefäßchirurgie								
Infektiologie								
Innere Medizin								
Intensivmedizin								
Kardiologie								
Kiefer-/Gesichtschirurgie								
Kinder-/Jugendpsychiatrie/-psychotherapie								
Kinderchirurgie								
Klinische Pharmakologie/Toxikologie								
Medizinische Genetik								
Medizinische Onkologie								
Nephrologie								
Neurochirurgie								
Neurologie								
Nuklearmedizin								
Ophthalmologie								
Orthopädische Chirurgie/Traumatologie des Bewegungsapparates								
Oto-Rhino-Laryngologie (HNO)								
Pädiatrie								
Pathologie								

public  
 privée  
 haute école spécialisée

Institution	Accréditation						Reconnaissance du droit aux subventions	
	Examen préliminaire	Institution	Filière d'études				Evaluation	Audit de la qualité
Bachelor			Master	PhD	Formation continue			
Université/institution universitaire								
Pharmazeutische Medizin								
Physikalische Medizin/Rehabilitation								
Plastische/Rekonstruktive/Ästhetische Chirurgie								
Pneumologie								
Prävention/Gesundheitswesen								
Psychiatrie/Psychotherapie								
Radiologie								
Radio-Onkologie/Strahlentherapie								
Rechtsmedizin								
Rheumatologie								
Tropen-/Reisemedizin								
Urologie								
<i>Zahnmedizin</i>								
Kieferorthopädie								
Oralchirurgie/Stomatologie								
Parodontologie								
Rekonstruktive Zahnmedizin								
<b>2004</b>								
Centre d'hydrogéologie, Université de Neuchâtel								
Ecole suisse d'ostéopathie, Belmont-sur-Lausanne								
Europa Hochschule EurAka, Königstein								
Franklin College Switzerland (FCS), Lugano								
International institute of management in telecommunications (iimt), Université de Fribourg								
Libera Università degli Studi di Scienze umane e tecnologiche (L.U.de.S.), Paradiso								
Universität Basel								
Universität Bern								

public  
 privée  
 haute école spécialisée

Institution	Accréditation						Reconnaissance du droit aux subventions	
	Examen préliminaire	Institution	Filière d'études				Evaluation	Audit de la qualité
			Bachelor	Master	PhD	Formation continue		
Université/institution universitaire								
Universität Luzern								
Universität St.Gallen								
Universität Zürich								
Université de Fribourg								
Université de Genève								
Université de Lausanne								
Université de Neuchâtel								
Università della Svizzera italiana								
<b>2003</b>								
Fernstudien Schweiz (FS-CH), Brig								
Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève								
Lausanne Institute of Economics								
Schweizer Charta für Psychotherapie, Zürich								

## Annexe 2: Experts au service de l'OAQ (état au 31.12.2006)

### Toutes procédures (hormis professions médicales)

- *Adler Gerald*, University of Kent, UK
- *Albert Philippe*, Partenaire d'Entrepreneurs, La Tour de Salvagny, France
- *Allesch Christian*, Universität Salzburg, Österreich
- *Amstutz Marc*, Universität Freiburg, Schweiz
- *Antes Peter*, Universität Hannover, Deutschland
- *Auer Claude*, Plan-les-Ouates, Suisse
- *Bachmann Gudrun*, Universität Basel, Schweiz
- *Bessoth Richard*, St. Ingbert, Deutschland
- *Bergmann Alexander*, Université de Lausanne, Suisse
- *Billaux Daniel*, Itasca Consultants SA, France
- *Blatter Andreas*, PX Holding SA, La Chaux-de-Fonds, Suisse
- *Blytt Holmen Tove*, NOKUT, Norway
- *Bø Ingeborg*, NADE, Oslo, Norway
- *Bochinger Christoph*, Universität Bayreuth, Deutschland
- *Bräunig Dietmar*, Justus-Liebig-Universität Giessen, Deutschland
- *Bulaty Milan*, Humboldt-Universität zu Berlin, Deutschland
- *Bury Jacques*, ADSAN, Suisse
- *Cacciatore Giuseppe*, Università di Napoli Federico II, Italia
- *Cavallo Franco*, Università degli Studi di Torino, Italia
- *Cochrane Allan D.*, Open University, Milton Keynes, UK
- *Coester-Waltjen Dagmar*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Cornia Giovanni Andrea*, Università degli Studi di Firenze, Italia
- *Dassargues Alain*, Université de Liège, Belgique
- *De Kadt Emanuel*, University of Utrecht, The Netherlands
- *De Leersnyder Jean-Marc*, CEEC, Canada
- *De Senarclens Pierre*, Université de Lausanne, Suisse
- *De Vries Jacobus J.*, Vrije Universiteit, Amsterdam, The Netherlands
- *Delgado-Penin José Antonio*, Universitat Politecnica de Catalunya, España
- *Desjonquères Damien*, Care France, France
- *Dettmeijer Corinne*, The Juvenile Court The Hague, The Netherlands
- *Einhäupl Karl*, Charité Berlin, Deutschland
- *Elman Sandra E.*, NWCCU, Washington, USA
- *Eloff Mariki*, University of South Africa, Pretoria, South Africa
- *Erichsen Hans-Uwe*, Deutscher Akkreditierungsrat, Deutschland
- *Feldmeier Reinhard*, Universität Göttingen, Deutschland
- *Ferrer i Caubet Lluís*, Universitat Autònoma de Barcelona, España
- *Field Michael*, University of Sidney, Australia
- *Fleiner Thomas*, Universität Freiburg, Schweiz
- *Fournier Alain*, LIRMM, Montpellier, France
- *Fournier Alain*, Université du Québec, Canada
- *François Luc*, Université de Gand, Belgique
- *Friebertshäuser Barbara*, Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main, Deutschland
- *Gertsch Bernard*, Schweiz
- *Glaesser Dirk*, World Tourism Organization, Spain
- *Goebel Kazimierz*, Maria Curie-Sklodowska University, Poland

- *Gola Muzio*, Politecnico di Torino, Italia
- *Griffin Gabriele*, University of Hull, UK
- *Guillaume-Hofnung Michèle*, Université Paris XI, France
- *Haakstad Jon*, NOKUT, Norway
- *Hämäläinen Kauko*, University of Helsinki, Finland
- *Harris Nick*, QAA, UK
- *Henzler Ingeborg*, Fachhochschule Koblenz, Deutschland
- *Héritier Adrienne*, Robert Schuman Center for Advanced Studies, Firenze, Italia
- *Hirschauer Stefan*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Hood Christopher*, All Souls College, Oxford, UK
- *Howard OBE Laurence*, Leicester Warwick Medical School, UK
- *Hyndman David*, Michigan State University, USA
- *Jaime Sisò Mercedes*, Universidad de Zaragoza, España
- *Jasper Gotthard*, Universität Erlangen-Nürnberg, Deutschland
- *Jolivet Jean-Loup*, CNE, France
- *Kanaan Sami*, Bureau Evaluanda, Suisse
- *Kannonier Reinhard*, Universität für künstlerische und industrielle Gestaltung, Linz, Österreich
- *Kirchschlaeger Walter*, Universität Luzern, Schweiz
- *Knaflitz Marco*, Politecnico di Torino, Italia
- *Kohler Jürgen*, Universität Greifswald, Deutschland
- *Konrad Helmut*, Universität Graz, Österreich
- *Kraus Rafaela*, Universität der Bundeswehr, München, Deutschland
- *Kristoffersen Dorte*, AQUA, Australia
- *Künzel Rainer*, ZEvA, Deutschland
- *Künzle Christina*, Choise ltd, Zürich, Schweiz
- *L'Ecuyer Jacques*, Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, Canada
- *Leimgruber Stephan*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Leitner Erich*, Universität Klagenfurt, Österreich
- *Lindqvist Ossi V.*, FINHEEC, Finland
- *Lurati Francesco*, Università della Svizzera italiana, Svizzera
- *Lutter Marcus*, Universität Bonn, Deutschland
- *Mayer Evelies*, Technische Universität Darmstadt, Deutschland
- *Mora José-Ginés*, Technical University of Valencia, Spain
- *Müller Denis*, Université de Lausanne, Suisse
- *Müller Klaus*, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Deutschland
- *Münkler Herfried*, Humboldt-Universität zu Berlin, Deutschland
- *Nickel Hildegard*, Humboldt-Universität zu Berlin, Deutschland
- *Nippert Peter R.*, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Deutschland
- *Osswald Achim*, Fachhochschule Köln, Deutschland
- *Pandolfo Massimo*, Université libre de Bruxelles, Belgique
- *Pascual Ramon*, Universitat Autònoma de Barcelona, España
- *Petermandl Monika*, Wirtschaftskammer Wien, Österreich
- *Pujol Francisco*, Universidad de Navarra, Pamplona, España
- *Rainer Johannes M.*, Universität Salzburg, Österreich
- *Reichenbach Roland*, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Deutschland
- *Sagarra Eda*, Trinity College, Dublin, Ireland
- *Salzer Jacques*, Université de Paris V, France

- *Sandoz Suzette*, Université de Lausanne, Suisse
- *Saporiti Angelo*, Università degli Studi de Molise, Roma, Italia
- *Schauer Helmut*, Universität Zürich, Schweiz
- *Schneider Friedrich*, Johannes Kepler Universität, Linz, Österreich
- *Schneider Johann*, Fachhochschule Frankfurt am Main, Deutschland
- *Sidler Fredy*, Konferenz der Fachhochschulen der Schweiz, Schweiz
- *Sursock Andrée*, EUA, Belgique
- *Steele David*, Florida State University, Tallahassee, USA
- *Tholen Christoph*, Universität Basel, Schweiz
- *Thune Christian*, EVA, Denmark
- *Tippelt Rudolf*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Tronci Massimo*, Università di Roma «La Sapienza», Italia
- *Van Damme Dirk*, Cabinet of the Flemish Minister of Education, Belgium
- *Van Wyk Rias J.*, Technoscan Centre, Edina MN, USA
- *Vanderstraeten Guy*, University of Gent, Belgium
- *Vitale Marco*, Università di Parma, Italia
- *Vroeijenstijn Ton*, The Netherlands
- *Wahlén Staffan*, National Agency for Higher Education, Sweden
- *Weber-Dürler Beatrice*, Universität Zürich, Schweiz
- *Weck-Hannemann Hannelore*, Universität Innsbruck, Österreich
- *Weiermair Klaus*, Universität Innsbruck, Österreich
- *Wiebe Andreas*, Wirtschaftsuniversität Wien, Österreich
- *Wilhelm Hanne*, The Oslo School of Architecture and Design, Norway
- *Wuillemin Lucien*, Haute école de gestion, Fribourg, Suisse

### **Procédures liées aux professions médicales**

- *Aberer Werner*, Universitäts-Hautklinik, Graz, Österreich
- *Alsen Hans*, DRK-Kliniken Berlin, Deutschland
- *Attström Rolf*, Malmö University, Sweden
- *Bauer Hartwig*, Deutsche Gesellschaft für Chirurgie, Deutschland
- *Beleites Eggert*, Universitäts-HNO-Klinik, Jena, Deutschland †
- *Berg Rolf Elling*, Sandefjord, Norway
- *Beyersdorf Friedhelm*, Universitätsklinikum Freiburg, Deutschland
- *Bloch Ralph*, Ontario, Canada
- *Blum Hubert E.*, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Deutschland
- *Brodmann Marianne*, Medizinische Universitätsklinik Graz, Österreich
- *Burger Walter*, Charité – Universitätsmedizin Berlin, Deutschland
- *Creugers Nico*, University Medical Centre, Nijmegen, The Netherlands
- *Durocher Alain*, Hôpital Albert Calmette, Lille Cedex, France
- *Eisenmenger Wolfgang*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Feller Sabine*, Universität Bern, Schweiz
- *Gillessen-Kaesbach Gabriele*, Universität Essen, Deutschland
- *Graninger Winfried*, Medizinische Universitätsklinik Graz, Österreich
- *Hays Richard*, Faculty of Medicine, Health and Molecular Sciences, Townsville, Australia
- *Heller Klaus*, Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main, Deutschland
- *Herschel Michael*, Glaxo Wellcome GmbH & Co., München, Deutschland
- *Hess Clemens F.*, Universität Göttingen, Deutschland

- *Hofmann-Preiss Karina*, Radiologische Gemeinschaftspraxis, Gera, Deutschland
- *Hohagen Fritz*, Universitätsklinikum Schleswig-Holstein, Lübeck, Deutschland
- *Kapp Alexander*, Medizinische Hochschule Hannover, Deutschland
- *Karle Hans*, The Panum Institute, Copenhagen, Denmark
- *Katus Hugo A.*, Universitätsklinikum Heidelberg, Deutschland
- *Köbberling Johannes*, Kliniken St. Antonius, Wuppertal, Deutschland
- *Kreipe Hans A.*, Medizinische Hochschule Hannover, Deutschland
- *Lameire Norbert*, Ghent University, Belgium
- *Lischka Martin*, Institut für medizinische Aus- und Weiterbildung, Wien, Österreich
- *Löscher Thomas*, Ludwig-Maximilians-Universität München, Deutschland
- *Melchior Hansjörg*, Kassel, Deutschland
- *Meyboom-de Jong Betty*, Department of General Practice, Groningen, The Netherlands
- *Moser Ernst*, Universitätsklinikum Freiburg, Deutschland
- *Niedermoser Peter*, Krankenhaus der Barmherzigen Schwestern, Linz, Österreich
- *Niethard Fritz Uwe*, Orthopädische Universitätsklinik der RWTH Aachen, Deutschland
- *Nippert Peter R.*, IfAS, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Deutschland
- *Offner Fritz*, Vakgroep Inwendige Oiekten, Gent, Belgium
- *Oriol-Bosch Albert*, Barcelona, Spain
- *Pospiech Josef*, Universität Duisburg, Essen, Deutschland
- *Reich Rudolf*, Klinik und Poliklinik für MKG-Chirurgie, Bonn, Deutschland
- *Rentsch Friedrich*, Ettlingen, Deutschland
- *Reschauer Georg*, AHPGS, Deutschland
- *Roots Ivar*, Charité – Universitätsmedizin Berlin, Deutschland
- *Salzberger Bernd*, Klinikum Universität Regensburg, Deutschland
- *Scherpereel Philippe A.*, Hôpital Claude Huriez, Lille Cedex, France
- *Schmutzhard Erich*, Universitätsklinik Innsbruck, Österreich
- *Schulz Eberhard*, Universitätsklinik für Psychiatrie und Psychosomatik, Freiburg, Deutschland
- *Smolenski Ulrich C.*, Universitätsklinikum Jena, Deutschland
- *Sokal Etienne Marc Henri*, Université Catholique de Louvain, Bruxelles, Belgique
- *Steinau Hans Ulrich*, Berufsgenossenschaftliche Kliniken Bergmannsheil, Bochum, Deutschland
- *Steiner Margarete*, Medizinische Universität Wien, Österreich
- *Stössel Ulrich*, Universität Freiburg, Deutschland
- *Sutter Roland Walter*, Genthod, Suisse
- *Sybrecht Gerhard W.*, Universitätskliniken des Saarlandes, Deutschland
- *Thaler Esther*, Österreichische Gesellschaft für Qualitätssicherung und Qualitätsmanagement in der Medizin, Österreich
- *Temmerman Marleen*, University of Ghent, Belgium
- *Van Belle Simon*, University Hospital Ghent, Belgium
- *Verbeek Jos*, Finnish Institute of Occupational Health, Finland
- *Von Troschke Jürgen*, Universität Freiburg, Deutschland
- *Wahl Gerhard*, Universität Bonn, Deutschland

### Annexe 3: Coopérations nationales et internationales (état au 31.12.2006)

#### National

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
Qualitätsnetzwerk der Schweizer Hochschulen	Erfahrungsaustausch und QS-Projekte	2004	Geschäftsführung
Projektgruppe Bologna der CRUS	Bologna-Prozess Schweiz	2003	Aktives Mitglied
Netzwerk ECTS der CRUS	ECTS-System	2003	Aktives Mitglied
Eidgenössische Fachhochschulkommission	Fachhochschulentwicklung Schweiz	2004	Aktives Mitglied
Arbeitsgruppe «Akkreditierung und Titelschutz» des SBF	Teilgebiete des neuen Hochschulrahmengesetzes	2005	Aktives Mitglied
Arbeitsgruppe «nationaler Qualifikationsrahmen»	Erstellen eines nationalen Qualifikationsrahmens	2005	Gründungsmitglied

#### International

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
ENQA	QS in Europa	2002	Vollmitglied seit Dezember 2006 Organisation von ENQA-Workshop 2003
DACH-Netzwerk	Kooperationsprojekte im Bereich Akkreditierung	2003	Initiator/Gründungsmitglied
Joint Quality Initiative	Dublin Deskriptoren	2002	Vollmitglied
INQAAHE	QS International	2003	Vollmitglied
UNESCO/OECD	QS International	2003	Vollmitglied
EAIR	Hochschulbildung/Forschung	2007	Vollmitglied
EAIR	Hochschulbildung/Forschung	2007	Vollmitglied

## Annexe 4: Présentations 2006

### International

Date	Organisateur	Pays	Titre	Conférencier
27.01.06	HRK, Berlin	Deutschland	Internationally recognised quality assurance Building an European accreditation system – ECA?	Heusser
15./16.03.06	Riaces-Tagung, Quito	Ecuador	Current state and future of accreditation and QA in higher education	Heusser
11.05.06	EU-Meeting, Graz	Österreich	Quality assurance after Bergen	Heusser
18.05.06	INQA/AHE Workshop, Den Haag	Niederlande	Mutual recognition of accreditation decisions	Heusser
18.05.07	ANECA, Universidad Politécnica de Madrid	Espanien	Accreditation of engineering in the European context: institution vs programme accreditation, the ANECA-CTI-NVAO-OAQ Project	Dustin
31.05./01.06.06	ECA-Meeting, Brüssel	Belgien	Mutual recognition – Purposes and benefits European developments in accreditation Peer review of ECA members Conclusions of ECA meeting in Vienna 2005	Heusser
02.06.06	ECA-Workshop, Bruges	Belgien	ECA WG4 surveys results and conclusions: 1. Handling of distance-learning and e-learning provision in higher education 2. Handling of poor quality institutions («mills») in the higher education field 3. Handling of learning outcomes	Beccari
27/28.06.06	WHO/WFME Strategic Partnership Workshop, Chisinau	Republic of Moldova	Experiences from Accreditation of Medical Education in Europe; The Swiss approach	Kruse
04.07.06	ECA-Meeting, Santander	Espanien	Mutual recognition of accreditation decisions in Europe	Heusser
21.–23.07.06	Studentischer Akkredi- tierungspool, Bochum	Deutschland	Akkreditierung und Qualitätssicherung im schweizerischen universitären Hochschulbereich	Risse
13.09.06	Annual EAIE Confe- rence, Basel	Schweiz	Accreditation as a tool for institutional development	Heusser
18.10.06	NVAO-ANECA-CTI-OAQ meeting in Brussels	Belgien	CTI-OAQ Cooperation and results of the comparative analysis	Beccari
21.11.06	FINHEEC Anniversary Seminar, Helsinki	Finnland	The future of evaluation in higher education The evaluation agencies in the development of HE	Heusser
24.11.06	EUA, European Forum for Quality Assurance	Deutschland	The importance of an internal quality assurance system for an external evaluation without stress	Maurer
30.11.06	OAQ-CRUS Conference, Bern	Schweiz	Internal quality assurance at higher education institutions	Heusser

## National

Date	Organisateur	Pays	Conférencier
07.03.06	Sitzung SICTA-Kommission, Bern	Die Bedeutung von Akkreditierung und Qualitätssicherung für den europäischen Hochschulraum	Heusser
17.03.06	Universitäten Bern und Lausanne, «Hochschul- und Forschungspolitik»	Stand des Qualitätsmanagements an den Universitäten	Beccari
03.04.06	OECD-Tagung, Genf	Quality assurance and the Bologna process Audits of the quality assurance systems of the Swiss universities	Heusser
19.05.06	Senatssitzung Universität Freiburg	Die Bedeutung von Akkreditierung und Qualitätssicherung für den europäischen Hochschulraum	Heusser
07.06.06	Hochschule für Wirtschaft, FHNW	Die Bedeutung von Akkreditierung und Qualitätssicherung für den europäischen Hochschulraum	Heusser
06.09.06	Informationsveranstaltung FHZ, Luzern	Die Bedeutung von Akkreditierung und Qualitätssicherung für den europäischen Hochschulraum	Heusser
28.09.06	SATW-Kongress, Bern	Die Sicht der Qualitätssicherer	Heusser
03.10.06	Universität Bern, Startmeeting zum Qualitätsjahr	Qualitätssicherung im Hochschulbereich	Heusser
16.10.06	Bundesamt für Statistik, Neuchâtel	Attentes et besoins à l'égard des enquêtes auprès des nouveaux diplômés	Dustin
08.11.06	NQF.ch-HS-Tagung, Bern	Akkreditierung und Qualifikationsrahmen – eine Wechselbeziehung?	Heusser

## **Annexe 5: Publications 2006**

- Laura Beccari: Die ENQA und ihre Bedeutung für die Schweiz, in: OAQ-Newsletter, Nr. 2/06
- Isabelle Dustin: Zwischenbilanz im Bologna-Prozess, in: OAQ-Newsletter, Nr. 3/06
- Sabine Felder: Quality Audits: im Dienst der hochschuleigenen Qualitätssicherung, in: OAQ-Newsletter, Nr. 2/06
- Sabine Felder: Qualifikationenrahmen im Kontext von Bologna und Lifelong Learning, in: OAQ-Newsletter, Nr. 3/06
- Rolf Heusser: Akkreditierung der Public Health Aus- und Weiterbildung in der Schweiz, in: Festschrift zur Emeritierung von Prof. Dr. Horst Noack, Universität Graz, 2006
- Rolf Heusser: Qualitätssicherung und Akkreditierung in Europa, in: Dokumentationschrift der AHPGS, 2006
- Rolf Heusser: Mutual Recognition of Accreditation Decisions in Europe, in: Quality in Higher Education, Vol. 12, No. 3, November 2006, S. 253–256
- Rolf Heusser: Qualitätssicherung – ein europäisches Thema, in: OAQ-Newsletter, Nr. 2/06
- Rolf Heusser: Qualitätssicherung im Hochschulbereich, in: OAQ-Newsletter, Nr. 2/06
- Rolf Heusser: Gegenseitige Anerkennung – mehr als eine Vision, in: OAQ-Newsletter, Nr. 3/06
- Stephanie Maurer: Richtlinien zur Qualitätssicherung an Schweizer Universitäten, in: OAQ-Newsletter, Nr. 2/06
- Therese Steffen Gerber: Schweiz – Niederlande/Flandern: Ein Vergleich zweier Akkreditierungssysteme, in: OAQ-Newsletter, Nr. 3/06

**Impressum****Éditeur**

Organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses (OAQ)  
Falkenplatz 9, case postale, CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-mail [info@oaq.ch](mailto:info@oaq.ch)

[www.oaq.ch](http://www.oaq.ch)

**Rédaction**

Sabine Felder, Lotti Zahler, OAQ, Berne  
Wolfgang Wettstein, Zurich

**Graphisme**

Nose Design Intelligence, Zurich

**Impression**

Rickli + Wyss AG, Berne

**Tirage**

1000 ex. en allemand

400 ex. en français

150 ex. en anglais

**Berne, juin 2007**



Organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses (OAQ)

Falkenplatz 9

CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-mail [info@oaq.ch](mailto:info@oaq.ch)

[www.oaq.ch](http://www.oaq.ch)